

**COORDONNATEUR DU RÉSEAU TUNISIE-LIBYE DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À
L'ÉTRANGER (F/H)
ADJOINT(E) À LA CONSEILLÈRE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE EN POSTE À TUNIS**

Domaine fonctionnel : affaires générales
Lien hiérarchique : direction
Corps : personnel d'encadrement supérieur

L'AEFE recrute pour le 01/09/2018 un coordonnateur pays délégué de la Direction implanté à Tunis (Tunisie).

Description de la structure

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national à caractère administratif sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Créée par la loi du 6 juillet 1990, elle a pour mission :

- d'assurer, en faveur des enfants de nationalité française résidant à l'étranger, les missions de service public relatives à l'éducation ;
- de contribuer au renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers au bénéfice des élèves français et étrangers ;
- de contribuer, notamment par l'accueil d'élèves étrangers, au rayonnement de la langue et de la culture françaises ;
- d'aider les familles des élèves français ou étrangers à supporter les frais liés à l'enseignement élémentaire, secondaire ou supérieur de ceux-ci, tout en veillant à la stabilisation des frais de scolarité ;
- d'accorder des bourses aux enfants de nationalité française scolarisés dans les écoles et les établissements d'enseignement français à l'étranger dont la liste est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de l'éducation, du ministre chargé des affaires étrangères et du développement international et du ministre chargé de la coopération.

L'Agence gère 74 établissements scolaires, qui sont ses composantes. Par ailleurs, elle pilote et anime, dans le cadre d'une procédure de conventionnement et d'affectation de moyens publics, un réseau de 153 établissements privés. Elle assure la formation continue et le suivi pédagogique des enseignants de 265 autres établissements eux aussi homologués par le ministère de l'Éducation nationale.

Dotée d'un budget qui associe contributions des familles et crédits publics, elle accueille dans les établissements de son réseau 350 000 élèves dans 137 pays, finance des aides aux familles et, sur critères académiques, des bourses d'excellence pour les meilleurs bacheliers étrangers issus du réseau des lycées français à l'étranger poursuivant des études supérieures en France.

Description du poste

Le coordonnateur pays, délégué(e) de la direction de l'AEFE est recruté(e) parmi les fonctionnaires de catégorie A ayant une bonne connaissance du réseau des établissements français à l'étranger. Il/elle représente la direction de l'AEFE dans un pays défini.

Il/elle veille, en liaison avec le poste diplomatique et sous l'autorité du conseiller de coopération et d'action culturelle à coordonner l'enseignement français dans son pays de résidence. Il/elle veille à l'application des directives des services de l'AEFE et à la mise en œuvre au niveau local par les chefs d'établissement, les directeurs administratifs et financiers (DAF), l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN), et tous les personnels de l'AEFE présents sur le pays, de la politique décidée par le siège de l'AEFE.

Il/elle propose à la direction de l'AEFE toute mesure, notamment en matière budgétaire, de gestion de personnel, de gouvernance, de questions immobilières, d'aide à la scolarité. Il/elle n'a pas de compétence pédagogique stricto sensu.

Dans son champ de compétences et par la mise en œuvre d'un dialogue partagé respectant le dispositif d'évaluation des personnels d'encadrement, il/elle est partie prenante du traitement des demandes relatives à la position administrative formulées par ces personnels.

Il/elle occupe le poste d'adjoint au conseiller culturel. Il/elle représente la direction de l'agence et fait partie intégrante de l'équipe du SCAC. Il/elle travaille avec l'ensemble des bureaux du service culturel aux actions menées. Il/elle œuvre en étroite coopération avec le BCLE dans le cadre de la mise en œuvre du Plan enseignement français et en français. Il/elle peut être amené(e) à représenter le conseiller culturel sur des missions du service de coopération et d'action culturelle.

Les missions

En sa qualité de représentant de la direction de l'AEFE, le coordonnateur pays est l'interlocuteur des comités de gestion des établissements conventionnés et accompagne la gestion des établissements en gestion directe (EGD) dans le respect de leur autonomie et des compétences respectives de leurs personnels, notamment en réunissant régulièrement leurs équipes de direction.

En lien avec les services de l'Agence, il/elle assure le suivi de la gestion budgétaire des établissements dans le cadre des conférences d'orientation stratégique, de la carte des emplois des établissements de son pays de résidence. Il/elle siège en CCPL ou peut présider la commission par délégation du COCAC. Il/elle accompagne et suit la réalisation des projets immobiliers, coordonne l'action des établissements et arbitre les éventuels différends.

Dans le domaine de la formation des personnels titulaires et des recrutés locaux, il/elle participe à l'analyse des besoins ainsi qu'à la mise en œuvre des actions de formation au sein du comité de pilotage local de la mutualisation.

Il/elle est le relai des services centraux de l'Agence. Il/elle assure le suivi, en liaison avec le poste diplomatique et le service de la coopération éducative, des demandes d'homologation et de labellisation.

Il/elle peut être amené(e) à participer sur demande de l'ambassadeur et en dehors de son programme de missions, à des astreintes consulaires et de coopération éducative (lettre de mission).

Il/elle participe sur demande de l'ambassadeur ou du COCAC aux réunions et aux projets avec les autorités tunisiennes pour les sujets concernant le réseau scolaire de l'AEFE ou relevant de la coopération éducative.

Compétences et qualités requises

Connaissances du système :

Bonne connaissance des services centraux (AEFE, MEAE, MEN), des différents opérateurs, du fonctionnement d'une ambassade et d'un établissement scolaire du réseau d'enseignement français à l'étranger ; il/elle est garant des liens avec les établissements partenaires du pays (en particulier franco-tunisien, EGD et conventionné).

Compétences particulières :

Sensibilité et goût pour le numérique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Approche pragmatique et bon contact avec le monde de l'entreprise et de la finance, notamment dans la perspective de suivre le développement de nouvelles écoles et d'accompagner les projets d'investisseurs privés.

Compétences organisationnelles :

Grande autonomie dans la gestion des dossiers, missions, capacité d'adaptation, esprit de synthèse.

Compétences relationnelles :

Sens du dialogue et la négociation, capacité à la communication et à l'animation d'équipes.

Modalités administratives et de candidature

Service de rattachement : AEFE Direction – 23, place de Catalogne 75014 Paris

Service gestionnaire : AEFE DRH – Bâtiment de l'Acropole, 1 Allée Baco 44015 Nantes

La position administrative est celle d'un détachement auprès de l'établissement public.

La durée du détachement est de 3 ans.

Poste à pourvoir au 01/09/2018.

Poste ouvert à un personnel titulaire de catégorie A de la fonction publique, encadrement supérieur.

Procédure à suivre pour candidater :

Les dossiers de candidature (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae) doivent parvenir jusqu'au **3 mai 2018**.

Monsieur le Directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, 23, place de Catalogne 75014 Paris.

Par courriel : recrutementsiege@diplomatie.gouv.fr